

## NOTES D'ENQUETE

### *TINTRY (71) 16.03.1994*

#### **1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS**

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public [www.geipan.fr](http://www.geipan.fr)

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen. Celui-ci n'a pas pour but de diminuer ou augmenter telle ou telle catégorie de classement mais d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « C » par le SEPR, sous le nom d'EPINAC (71) 16.03.1994.

#### **2 – DESCRIPTION DU CAS**

Le 16 mars 1994, à 20h10 ou 20h30, à TINTRY (71), au lieu-dit Fangy, une personne seule rentrant chez elle à pied constate l'apparition d'un nuage laiteux face à elle, laissant apparaître à trois reprises, pendant quelques secondes, un croissant lumineux de couleur orange de grande dimension. Un bruit artificiel ressemblant à « *un moteur à propulsion de très grande capacité* » était audible. L'observation se fait dans une nuit sans étoiles et sans Lune d'après le témoin.

Le témoin va déposer son témoignage à la gendarmerie le lendemain, 17 mars.

La gendarmerie fera une enquête sur place, mais ne trouvera pas d'autre témoin.

L'enquête est close le 21 mars, puis le dossier est transmis au SEPR qui le classe en PAN C.

#### **3 – REEXAMEN DU CAS**

Le témoignage et la description du phénomène sont assez précis, ce qui permet d'analyser le cas plus en détail.

##### Vérification du lieu d'observation et de la direction d'observation :

D'après la déposition du témoin, celui-ci était au lieu-dit de Fangy (commune de Tintry (71)).

Toujours d'après le témoin, le PAN était visible vers le « *Nord-Ouest* » à la verticale du plan d'eau formé par le barrage du Pont du Roi.

Cette direction du Nord-Ouest est a priori erronée, puisque vu depuis le lieu-dit Fangy, le barrage est vu vers le Sud-Ouest (Figure 1).

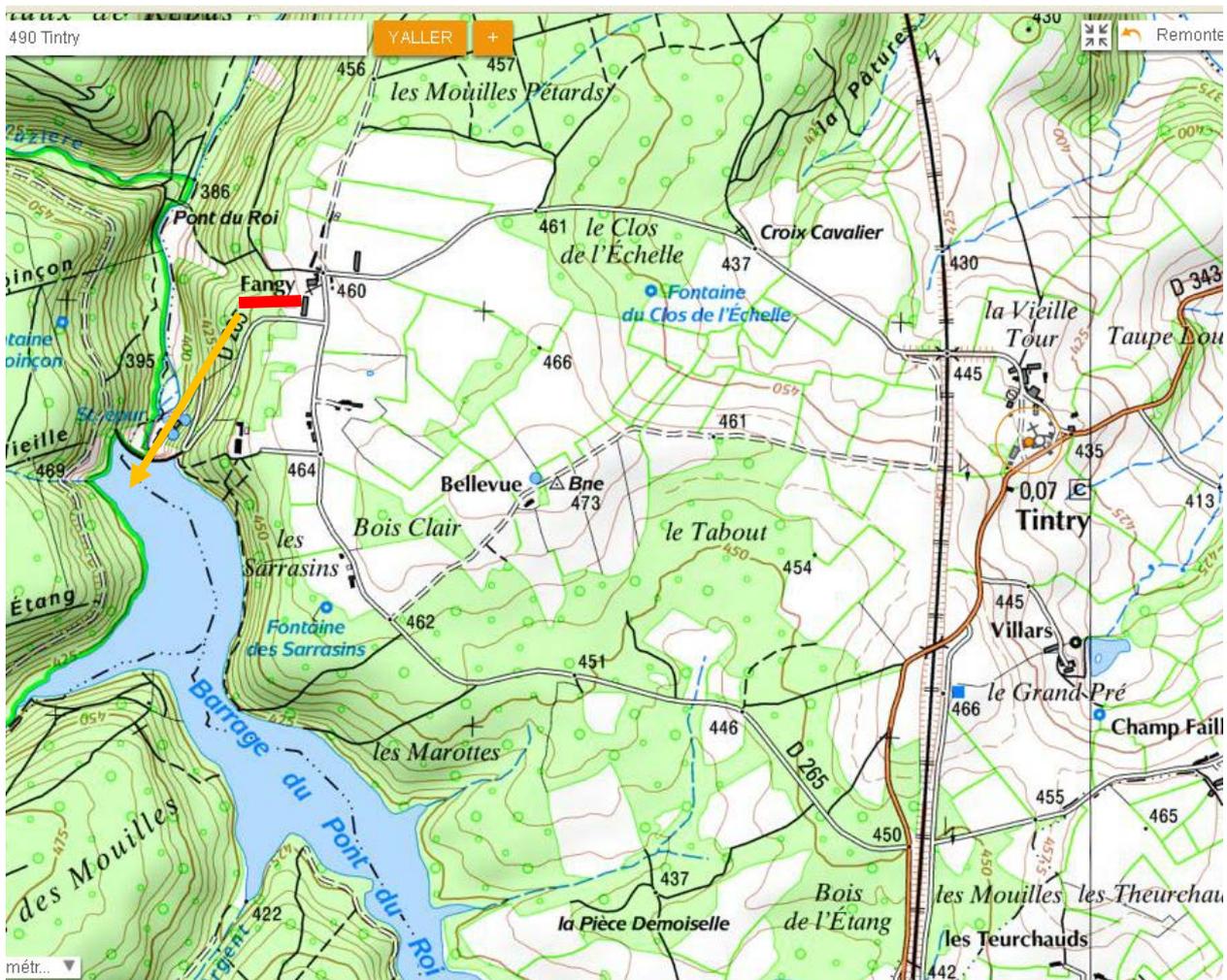


Figure 1 : Géoportail – Reconstitution : Fangy : lieu d’observation du PAN et direction d’observation

#### Vérification météorologique :

De par son témoignage, le témoin indique la présence d’un voile nuageux dans le ciel. Cette donnée est confirmée par l’aspect du ciel, qui est « sans étoile », ce qui montre que le ciel était couvert au moment de l’observation.

Cette donnée est confirmée par les archives de la station de Dijon-Longvic (21), distante de 59 km, qui indiquent des conditions d’observation se dégradant fortement au cours de la soirée du 16 mars 1994 : visibilité horizontale de 60 km à 16h00, 50 km à 19h00, puis seulement 500 mètres à 22h00 (Figure 2).

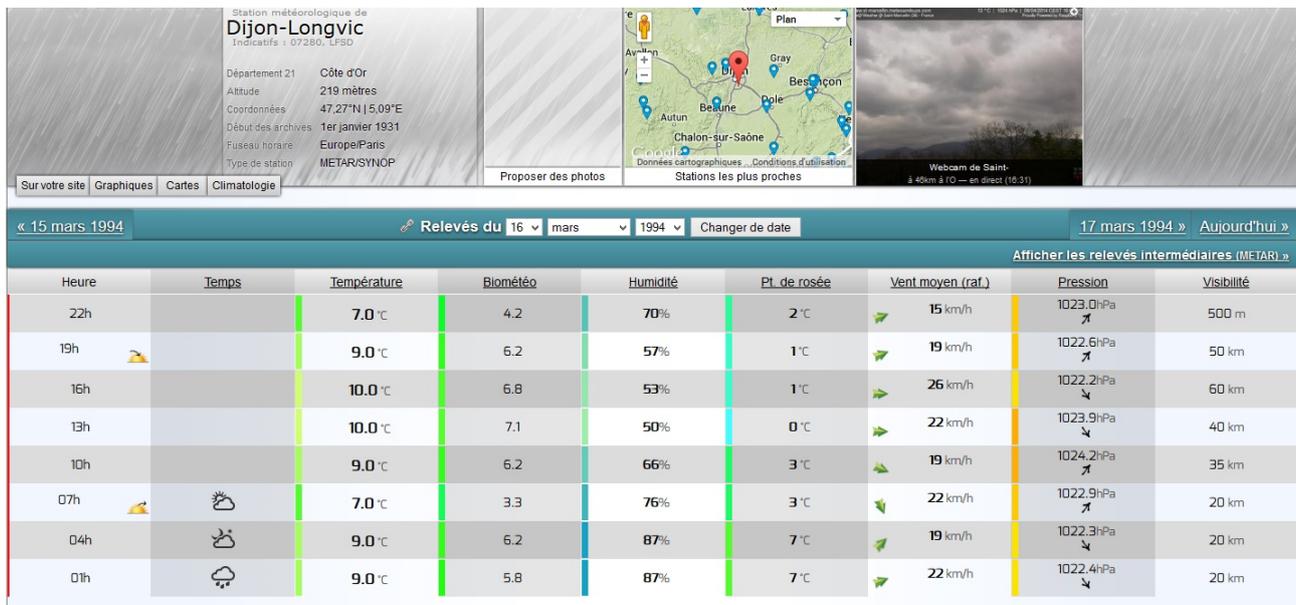


Figure 2 : relevés météo pour la station de Dijon-Longvic (image : Infoclimat.fr)

#### 4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

Le PAN est décrit comme étant un nuage laiteux se déplaçant devant le témoin, et laissant apparaître un « *croissant lumineux de couleur orange de très grande dimension* » durant environ 15 secondes. Ce croissant a été visible à trois reprises « *en travers du nuage* ».

Les conditions d'observation du PAN (visible à travers un nuage) ainsi que sa forme font penser à une méprise de type astronomique, en particulier celle d'un croissant de Lune, visible par intermittence à la faveur d'éclaircies.

La hauteur angulaire du PAN est malheureusement incertaine. Le témoin estime que le PAN était à une moyenne altitude, « *1200 pieds environ* ». Cette indication montre que la hauteur angulaire du PAN était moyenne.

Une vérification via Stellarium pour Tintry (coordonnées : 46°55'53" Nord, 4°29'44" Est) pour le 16 mars 1994 à 20h30 montre effectivement la présence de la Lune dans le secteur de ciel observé (Figure 3).



Figure 3 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation, et aspect de la Lune

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec la Lune est confortée par la forme du PAN, parfaitement cohérente avec celle de la Lune (croissant lumineux). De plus, une hauteur angulaire de  $26^\circ$  peut être interprétée comme étant moyenne. Enfin, l'azimut de la Lune ( $266^\circ$ ) est cohérent avec celui du PAN.

De plus, le témoin note que la Lune est absente du ciel (« *nuit sans étoile, sans lune* »), ce qui est faux.

Le bruit de propulsion entendu lors de l'observation peut être expliqué de différentes manières : passage d'un véhicule sur une route proche, ligne TGV à proximité immédiate, installations du barrage, etc...

Le témoin ne mentionne pas la présence de la Lune, alors qu'elle était visible dans l'axe qu'elle indique. La très grande cohérence entre la position vraie de la Lune et la localisation et la description fournies par le témoin ne laisse pas de doute sur la méprise.

## 5 – CONCLUSION

Ce cas est peu consistant (témoin unique), la description du PAN observé est assez précise. La sincérité et la crédibilité du témoin n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : la Lune en croissant, vu au travers une couche nuageuse.

De plus, la Lune était bien présente sur la zone du ciel observée.

Ce n'est pas la perception visuelle du témoin qui est en cause, mais l'interprétation que le témoin fait

de son observation à travers son ressenti (fatigue, observation partielle de la Lune à travers un nuage).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé « A », observation liée avec une méprise avec la Lune.